



AXE 9 - Une Région qui accompagne la dynamique associative et sportive

En Pays de la Loire, le mouvement associatif est fort et dynamique. Sur le plan économique, les acteurs de l'économie sociale et solidaire représentent 14 % de l'emploi régional.

Forts et dynamiques, ils sont tout autant les acteurs, associatifs ou professionnels, du secteur sportif. Essentiels pour la santé, l'émancipation et l'attractivité des territoires, ils méritent un accompagnement entier de la future majorité régionale.

Pourtant, bon nombre de ces acteurs nous ont fait part de leur sentiment d'abandon, de l'absence d'écoute, de la complexité des aides et du lien avec le Conseil régional. Beaucoup sont même passés entre les mailles

du filet des dispositifs de relance économique mis en place par celui-ci.

Avec le Printemps des Pays de la Loire, nous souhaitons renouer un lien fort avec de l'ensemble de ces acteurs qui **animent et font vivre nos territoires**. Nous soutiendrons la reprise d'activité des structures et accompagnerons leurs salariés tout comme leurs bénévoles dans leurs différents projets, si importants pour la vitalité de la région.

Promouvoir et accompagner la vie associative

- 1. Adopter un plan de sortie de crise pour le secteur associatif.** Au travers de ce plan, nous créerons un fonds régional de soutien à l'emploi associatif (afin de soutenir les associations dans leurs dépenses de fonctionnement notamment), nous rendrons les associations éligibles aux différents dispositifs financiers de relance de la Région.
- 2. Créer une plateforme de ressources pour les associations.** En lien avec le Mouvement associatif, cette plateforme donnera accès à des conseils, des outils, de la formation, du partage de ressources et de compétences pour l'ensemble des structures nécessitant un renseignement ou un accompagnement.
- 3. Simplifier les démarches administratives des associations.** Nous travaillerons à la mise en place d'un dossier unique partagé entre la Région et les collectivités territoriales, simplifierons les appels à projets et privilégierons les conventionnements sur le temps long.
- 4. Organiser une conférence territoriale vie associative en partenariat avec le Mouvement associatif des Pays de la Loire, concertée avec l'Etat.** Cette conférence réunira les acteurs associatifs ligériens et leurs partenaires publics dans les territoires permettant de réaliser un diagnostic partagé et de travailler une feuille de route commune.
- 5. Créer une cellule d'observation de la vie associative régionale,** en lien avec acteurs associatifs, permettant de disposer de données relatives à l'économie associative, l'emploi, l'engagement, les effets des politiques nationales et locales à l'égard des associations.
- 6. Relancer les conventions de partenariat avec les fédérations de la jeunesse et de l'éducation populaire.** Nous apporterons un soutien de long terme à ces acteurs afin de leur permettre de développer et de structurer leurs actions à l'échelle régionale. Ce soutien a été supprimé par la droite régionale.
- 7. Garantir des interlocuteurs élus et administratifs dédiés aux questions associatives.** Nous assurerons aux acteurs du monde associatif de pouvoir bénéficier en permanence d'élus comme d'agents administratifs régionaux dédiés à la vie associative afin de faciliter leurs liens et démarches avec le Conseil régional.

8. Accompagner la transition écologique des acteurs associatifs. La Région accompagnera les associations dans le financement de leurs travaux de rénovation énergétique, la mise en place de systèmes de recyclerie et les démarches zéro déchet.

Développer la pratique sportive

9. Intégrer l'accès au sport aux personnes en situation de handicap dans les conventions passées par la Région avec les fédérations sportives des Pays de la Loire.

10. Parvenir à l'égalité réelle dans l'accès aux pratiques sportives et encourager la mixité. Travailler avec l'ensemble de la filière sport, pour permettre un égal accès aux équipements sportifs et pour accompagner la pratique féminine et la pratique handisport en luttant contre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles.

11. Élaborer un plan de prévention santé pour lutter contre la sédentarité via le sport. Ce plan à destination de l'ensemble des habitants des Pays de la Loire aura pour axe fort la promotion de la pratique sportive et induira de fait un soutien appuyé à la filière sport de la région.

12. Développer le Sport-santé dans le traitement des patients atteints d'Affection de Longue Durée (ALD). Alors que de nombreuses études soulignent l'impact positif de la pratique sportive dans le traitement des ALD, nous proposons que le Conseil Régional, en partenariat avec l'Agence régionale de santé et le CHU des 5 départements, lance une expérimentation afin de déployer la pratique d'une activité physique comme traitement (non exclusif) des patients atteints d'Affection de Longue Durée.

13. Réaliser un état des lieux des équipements sportifs des lycées publics régionaux. Un tel état des lieux permettra ensuite à la Région d'apporter une réponse adaptée et de cibler en priorité les établissements où les manques sont les plus grands, en lien avec les collectivités concernées.

14. Investir dans la rénovation des équipements sportifs en région. Pour favoriser la pratique du sport dans de bonnes conditions, nous soutiendrons les projets de rénovation des équipements sportifs sur les territoires.

15. Impulser un développement de la pratique du sport pour les seniors. Nous lancerons un appel à projet pour la recherche et l'expérimentation pour le sport du 3e et 4e âges afin de permettre aussi bien aux seniors de trouver une offre adaptée à leurs pratiques et à leurs besoins. Nous nous appuyerons notamment sur l'expertise et les compétences du Gérontopôle.